



SE-UNSA 92



SNUDI FO 92



CGT EDUC'Action 92



SNUipp-FSU 92



SGEN-CFDT 92

SNALC – SNE 92

Monsieur le Directeur Académique,

En amont du groupe de travail sur la carte scolaire, nous avons reçu des services des documents qui nous ont servi de base pour préparer la réunion du 2 février 2017. Ce groupe de travail, présidé par l'IEA, a duré 7 heures et a été l'objet d'échanges et de débats entre l'administration et les représentants du personnel. A l'issue de ce groupe de travail, vous deviez rendre vos arbitrages et nous devions recevoir un nouveau document préparatoire au CTSD de ce 23 février. Or, le document envoyé aux représentants des personnels le 8 février dernier ne présente aucun changement par rapport au document préparatoire au groupe de travail du 2 février, mis à part une situation liée à la création d'une nouvelle école à Clichy et le maintien d'une décharge de direction. C'est la deuxième année consécutive que les choses se passent de la même façon.

Ceci est pour nous un déni du travail paritaire effectué lors du groupe de travail. Il est inacceptable de passer une journée entière à travailler pour recevoir un projet qui nie totalement ce travail. Peut-être avez-vous prévu lors de ce CTSD de modifier certains éléments de votre projet, cependant sans document préparatoire nous sommes empêchés de faire notre travail d'élus des personnels.

C'est pourquoi l'ensemble de la délégation du personnel vous demande le report du CTSD. Dans le cas où vous refusez ce report, nous vous annonçons que nous demandons un vote immédiat sur le projet de carte scolaire dans l'état des documents préparatoires et que l'ensemble des élus des personnels votera contre ce projet et la tenue d'un nouveau CTSD avec documents préparatoires faisant état de l'ensemble de vos propositions.